

VÉNISSIEUX

La piste d'athlétisme du stade Gérin sera remise à niveau pour 850 000 euros

Aménagements. Le projet prévoit la création d'un espace dédié à l'athlétisme. Il est contesté par l'élue d'opposition, Saliha Mertani (MoDem), qui rappelle l'existence du stade de Parilly. Une... fausse piste, selon la municipalité.

Affichant plus de 70 ans au compteur, le stade Laurent-Gérin a bénéficié en 2008 et 2009 d'une complète restructuration pour un coût un peu supérieur à quatre millions. Une cure de jouvence qui n'avait pas inclus la vieille piste d'athlétisme, utilisée essentiellement par un public scolaire (1).

« Un autre choix plus économe aurait dû prévaloir »

Saliha Mertani Élu(e) d'opposition (MoDem)

Or, la municipalité vient d'acter son remplacement. Présentant un projet dont la réalisation devrait intervenir en 2013, Andrée Loscos (PCF), adjointe déléguée au Sport, souligne : « Par ce biais, nous voulons favoriser la pratique de l'athlétisme, tant au niveau de l'Afa (Association feyzinoise d'athlétisme) (2) –

le club réunissant Vénissieux et Feyzin – que parmi les élèves des écoles, collèges (une section athlétisme vient d'être créée à Aragon) et lycées de la ville. »

Avant de préciser : « Le projet ne se résume pas à la réhabilitation de l'existant avec l'installation d'une piste en synthétique. Il comporte la création d'un véritable espace dédié à l'athlétisme pour permettre la pratique, dans de bonnes conditions, des différents sauts (longueur, triple saut, perche) et des lancers. »

L'opération a été estimée à 850 000 euros TTC. Un coût que juge exorbitant Saliha Mertani (MoDem). Pour l'élue d'opposition, au regard de la situation économique, « un autre choix plus économe des finances communales aurait dû prévaloir ». Et d'évoquer à cet égard, « la piste du stade de Parilly, lequel se trouve sur le territoire de Vénissieux et est peu utilisé. Certes, il appartient au Département,



■ La piste d'athlétisme est la seule composante vétuste du stade Laurent-Gérin refait à neuf, il y a deux ans. Photo Carlos Soto

mais en privilégiant une approche soucieuse de mutualiser les moyens, la municipalité aurait pu passer une convention avec le conseil général. »

À l'hôtel de ville, on assure avoir étudié cette option pour conclure qu'il s'agit d'une... fausse piste car le stade de Parilly n'offre guère de créneaux horaires.

D'abord car il ne possède pas d'éclairage et ne peut donc accueillir de sportifs en soirée. Mais aussi parce qu'il sert de cadre, les mercredis, à des compétitions scolaires. ■

H.P.

(1) Ecoles Max-Barel, Pasteur, Charréard, collège Aragon, lycées Brel et Boucher...

(2) Parmi ses licenciés, l'Afa compte une centaine de Vénissiens.